



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Programme de la cérémonie

9h45

Arrivée du Commandant des troupes
Inspection des troupes
Honneur aux emblèmes

10h00

Arrivée des autorités
Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et le Contre-Amiral
Revue des troupes par le Contre-Amiral et le Commandant des troupes

10h10

Remise de décorations

10h25

Lecture du discours
du Haut-Commissaire de la République

10h50

Salut aux personnes
engagées pendant la crise
sanitaire COVID-19

11h00

Fin de la cérémonie





Cérémonie du 14 juillet 2020

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2020 à Papeete a été présidée par M. Dominique SORAIN, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence de M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, de M. Gaston TONG SANG, Président de l'Assemblée de la Polynésie française, de Mme Nicole SANQUER, Députée de la 2^{ème} circonscription de la Polynésie française, de Mme Lana TETUANUI, Sénatrice de la Polynésie française, de M. Michel BUIILLARD, Maire de la ville de Papeete, du contre-amiral Laurent LEBRETON, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, de M. Christian VERNAUDON, conseiller économique, social et

environnemental, et de M. Kelly ASIN-MOUX, Président du conseil économique, social, environnemental et culturel.

Le traditionnel défilé du 14 juillet n'a pas eu lieu en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées à l'épidémie du Covid-19. À cette occasion, des bénévoles, des militaires, des personnels des cellules de crise de l'État et du Pays, des représentants des compagnies aériennes et de l'aéroport de Tahiti ont formé une délégation aux côtés des troupes militaires. Ils ont été salués par les autorités pour leur engagement et leur mobilisation au profit de la santé des Polynésiens.



Remise
de décorations



Chevalier de la Légion d'Honneur :

- Madame Mareva TOURNEUX
remise par le Haut-Commissaire



Chevalier de l'Ordre national du mérite :

- Madame Gisèle MATTEÏ épouse TEROROTUA
remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française
- Madame Malia TAKILUA épouse FOLITUU
remise par le Haut-Commissaire



Médaille militaire :

- Major David NICOLAS
remise par le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française
- Major Jean-Marie ZALMAN
remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française
- Adjudant-chef Gérard DI PIETRO
remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française
- Adjudant-chef Jim TATA
remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française
- Adjudant Frédéric MAS
remise par le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française
- Adjudant Lawrence PUAUD
remise par le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française

Rappel historique

la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

Le 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le Roi réunit les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le Roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés. Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté. La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.



Le 14 juillet 1790 : Fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des « fédérations » régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de

la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le Roi Louis XVI jure de maintenir « la Constitution décidée par l'Assemblée nationale ». Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.**

1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la III^{ème} République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus.

En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire aussi du défilé des gardes fédérés de 1790.

Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé



militaire sur les Champs-Élysées est un événement très attendu par la population.

**Cinq polynésiens engagés pendant la gestion
de la crise sanitaire COVID-19 ont représenté
la Polynésie française lors des festivités de la
Fête nationale à Paris**

Heivarii Morienne

gendarme

Marié et père de 6 enfants, Heivarii Morienne est entré dans l'institution il y a 23 ans, il a occupé plusieurs postes en qualité de gendarme et d'enquêteur dans différentes unités aux quatre coins de la Polynésie française : Brigade de Tiarei, Brigade de Papeete, Brigade de Nuku-Hiva, Brigade de Tahaa.

Au cours de ses dernières affectations, il a commandé la Brigade de Ua Pou de 2013 à 2016, avant de prendre le commandement de la Brigade territoriale des Tuamotu Centre en 2016. La Brigade des Tuamotu Centre compte 32 îles basses habitées et éparpillées sur une étendue maritime de presque 800 km².

Durant la crise sanitaire qui a touché la Polynésie française, Heivarii Morienne s'est particulièrement distingué lors d'une mission d'accompagnement sanitaire hors du commun menée à Fakarava.

Le vendredi 13 mars 2020, Heivarii Morienne a reçu l'ordre d'accompagner une équipe médicale pour une intervention à Fakarava pour une suspicion de covid-19. Pour se prémunir de tout risque de contamination, Heivarii Morienne a pris la précaution de préparer des kits de protection individuelle avant le départ. Arrivé à Fakarava avec l'équipe médicale, celle-ci a procédé immédiatement au dépistage d'une dizaine de personnes.

L'inquiétude des habitants de l'île était normale en de telle circonstance et la présence des forces de l'ordre durant ces opérations a permis de rassurer la population. Les forces de l'ordre ont mené des actions de sécurisation et de médiation très appréciées par les administrés.

Pendant cette mission à Fakarava, Heivarii Morienne a également mené des investigations sur la diffusion sur les réseaux sociaux de propos diffamatoires envers le maire et l'équipe municipale. Après enquête menée sur place, l'auteur de ces propos a été auditionné, avant de faire l'objet d'une enquête judiciaire.

Après Fakarava l'équipe médicale est missionnée à Faaite pour réaliser des dépistages, une partie de l'équipe de gendarme est alors chargée de les accompagner pour assurer du bon déroulement de cette intervention.

Avant de repartir sur Tahiti, réalisant que les personnes dépistées à Fakarava et placées en isolement préventif ne pourraient se rendre aux urnes pour le 1^{er} tour des élections municipales, Heivarii Morienne a pris l'initiative de leur proposer d'établir leur procuration pour le vote. En lien avec l'équipe médicale, cette démarche a été réalisée dans les conditions de sécurité optimales afin que les droits et les devoirs de ces citoyens soient respectés.

À l'issue de sa mission à Fakarava, il a fait partie du Groupe d'Appui de la gendarmerie. Créé pendant la période COVID, ce groupe a été chargé de renforcer les unités de Tahiti, particulièrement pour la surveillance des points sensibles, notamment les dépôts pharmaceutique, les pharmacies ainsi que les différents contrôles. Au sein de ce groupe d'appui, il était à la tête d'une équipe de 10 gendarmes pour veiller au respect du confinement général et du couvre-feu.

La mission à Fakarava s'est achevée le 16 mars 2020.

“

La crise sanitaire qu'a connu la Polynésie française ces derniers mois a été contenue grâce à la discipline et aux respects des consignes sanitaires observées par l'ensemble des Polynésiens. Tous, ont été unis dans ce combat et ont largement été à l'écoute des prescriptions formulées par les autorités d'État et Territoriales.

Olivier TOUBOUL

Docteur en pharmacie



Depuis 1996, Olivier Touboul a une unité de production sur la côte ouest de Tahiti : *Le Laboratoire de Cosmétologie du Pacifique Sud* et une exploitation agricole bio certifiée Ecocert de Tiare Tahiti.

En 1995, il a eu l'occasion de faire des stages dans des services de santé à Marseille en pharmacie d'hôpital et auprès d'un département des mycobactéries.

Il est Responsable de Production dans l'organisation de l'entreprise et supervise les travaux Recherche et Développement.

Il conduit dans son entreprise en 2007 une démarche Qualité ISO 9001, puis une démarche intégrée Qualité – Sécurité – Environnement qui nous permet d'être la 1^{ère} entreprise cosmétique à être triplement certifiée.

Depuis 2016, ils ont mis en place un rapport de développement et une politique de responsabilité sociétale des entreprises qui conduisent leurs actions et leurs investissements.

Dès l'introduction avérée du COVID-19, leur unité de production s'est mise à la disposition des services de la santé du Pays en proposant aux réseaux de santé et à la population de se doter de moyens de protection pour les mains : les **produits hydroalcooliques**. Fort de leur expérience de presque 30 ans dans l'industrie cosmétique, leur activité dans la santé avait débuté en 2019 avec la production de produits de biocides et une nouvelle marque de produits anti-moustiques.

Grâce à ses compétences en pharmacie mais aussi à leur maîtrise des produits fournis auprès des hôteliers, l'entreprise a pu assurer dès le début de la crise une purification d'alcool afin d'en rectifier sa pureté.

En 3 mois, 30 000 litres de produits hydroalcooliques ont été fabriqués pour le Pays. Grâce au travail intense de ses équipes, ils ont pu fournir 15 000 produits en moins d'une semaine.

Pendant tout le confinement, l'ensemble des salariés ont assuré

leur mission qui avait évolué en mission sanitaire pour le Pays.

Depuis 6 semaines avec son équipe et le partenariat de différents industriels locaux, ils ont mené en collaboration avec beaucoup d'organismes des sensibilisations aux mesures barrières auprès des populations les plus fragiles :

- Des foyers suivis par la Croix Rouge de Tahiti ;
- SOS Village Enfants et des quartiers de Papara avec l'aide de la cellule crise COVID-19 et la commune ;
- Les malades du Cancer avec l'aide de la Ligue Contre le Cancer ;
- Les bénéficiaires de prestations familiales au travers du service dédié de la CPS ;
- Les familles de Tahiti et Moorea connues par les services sociaux des communes ;
- Les familles de Bora Bora avec l'aide de l'association la Vai Ma Noa Bora Bora.

Grâce à cette mobilisation, ils ont offert plus de 3 000 litres de produits

hydroalcooliques pour les familles polynésiennes, soit environ 6 000 flacons pour une valeur estimée à plus de 4 millions de Fcfp.

Par ces actions sociales et solidaires Olivier Touboul souhaite que notre Pays et les îles les plus touristiques prennent conscience des risques et se responsabilisent en adoptant les mesures barrières qui sont nos seules armes pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Pendant les prochaines semaines, sa société se met à la disposition du Pays pour appuyer les équipes sanitaires chargées de sensibiliser nos concitoyens.



Pour plus d'informations, vous pouvez découvrir toute notre démarche sur www.pacifiquesud.org

Raitini REY



**ENSEMBLE,
ON VA PLUS
LOIN !**



Raitini Rey est né en 1982 sur l'île de Raiatea. Très vite, il a pour passion tout ce qui est lié aux activités aéronautiques grâce à son père contrôleur aérien.

Après avoir effectué une formation de pilote de ligne en métropole, il revient à Tahiti en 2006 en tant que pilote privé pour la présidence du gouvernement de Polynésie française.

En 2009, il intègre la compagnie aérienne Air Tahiti en tant qu'officier pilote de ligne. Il se lance en 2011 dans la photographie aérienne et crée avec des amis partageant la même passion, une entreprise spécialisée dans l'exploitation d'aéronefs télépilotes pour la photographie et vidéographie.

Il assure depuis 2013, la gérance de l'entreprise et la réoriente en 2016 vers les applications techniques et industrielles des aéronefs télépilotes.

Lors des tous premiers jours du confinement, à travers une vidéo postée sur les réseaux sociaux, il met

en avant les visières de protection fabriquées par impression 3D.

La vidéo devient alors virale et lui permettra de fédérer autour de cette technologie plusieurs dizaines de bénévoles.

Le mouvement se structure à une vitesse prodigieuse et s'organise autour d'un concept :

« Ensemble on va plus loin. »

Cette équipe de bénévoles met en place de nombreux concepts innovants, tel que le développement d'une plateforme numérique capable de trier et répartir les demandes de visières à grande échelle et également un makerspace pour la recherche et le développement des process d'impression 3D.

Plus d'une dizaine de cellules d'impression 3D apparaissent alors à travers toute l'île. Plus de 8 000 visières seront distribuées gratuitement pendant la période de confinement.

« À l'origine nous étions un petit groupe, hier nous sommes devenu un collectif, un mouvement. Aujourd'hui nous sommes devenus une idée, une idée qui marche. La mutualisation des expertises et des ressources dans un but commun, voilà l'idée: Ensemble, on va plus loin. »

« Ensemble, on va plus loin » est aujourd'hui une association qui œuvre à mettre en place des solutions innovantes pour répondre aux problématiques sociales, sanitaires, et écologiques de la Polynésie française.

Pour plus d'informations
ensembleonvaplusloin.net/#/home

BRIGADIER Antonio FAIVRE

Police Municipale de Arue



Antonio Toromona Faivre est né le 24 mai 1960 à Papeete. Depuis mars 1980, il est policier municipal à la commune de Arue.

En 1991, il devient Brigadier et Chef d'équipe ainsi qu'agent en charge des traitements des demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Antonio Faivre est également en charge des remises des documents administratifs et judiciaires aux administrés et les recherches de personnes.

Il comptabilise quarante années de service dédiées aux administrés de la commune.

Pendant la crise sanitaire COVID – 19, avec l'ensemble des agents de la Brigade de police municipale de Arue, ils ont notamment renforcé leurs patrouilles de surveillance, en appui des gendarmes, sur l'ensemble de la commune et ils ont effectués également des contrôles journaliers pour les dérogations de sorties. Avant la répression, la police municipale a d'abord fait de la prévention et de la pédagogie auprès de la population pendant les trois premiers jours du confinement général.

“

MERCI BEAUCOUP !

Nous avons réussi à stopper la propagation de ce virus grâce à vous. Vous avez accepté le confinement et aussi respecté les règles qui n'étaient pas toujours facile vu la chaleur qui persistait dans la journée. Ensemble nous avons réussi et la police municipale a été fière de vous servir pendant la durée de ce confinement.



Contrôle des attestations de déplacement dérogatoire par la Police municipale et la gendarmerie
- Rond-Point Erima - Arue vers Papeete -



Contrôle des attestations de déplacement dérogatoire par la Police municipale et la gendarmerie
- Descente du Tahara'a Arue -



Wanda TEANAU

Adjudant à la brigade de recherches de Faa'a



PARCOURS PROFESSIONNEL

2007-2008

Élève gendarme à l'école sous-officier de gendarmerie de Montluçon

2008-2013

Gendarme à la Brigade de Gendarmerie de Moorea

2013-2019

Gendarme à la Brigade de Gendarmerie de FAA'A

- Officier de police judiciaire (2014)
- Maréchal des logis-chef (2015)
- Négociatrice (depuis 2018)

Depuis 2019

Adjudant à la Brigade de Recherches de Faa'a.

- Référent Égalité professionnelle et Diversité (depuis 2019)
- Correspondant en Nouvelle technologie (depuis 2020)

Durant la crise sanitaire Covid-19, la Brigade de Recherches (BR) de Faa'a est scindée en deux équipes. Pendant les sept semaines de cette situation exceptionnelle, Wanda Teanau évolue au sein de l'équipe 1 avec le Major Jamin, Commandant de la Brigade de recherche et l'Adjudante Fargeot.

Le 25 mars 2020, alors que Tahiti est en plein confinement, la Banque de Polynésie située à Taapuna-Punaauia est victime d'un vol à main armé. L'auteur armé d'un pistolet réussit à dérober 2 100 000 FCFP en espèces. Cet événement crée un émoi au sein de la population. Ses chefs lui confient alors la direction de l'enquête.

En s'appuyant sur un travail important d'investigations, notamment lié à la nouvelle technologie, ils ont résolu cette affaire sensible dans le temps de la flagrance (14 jours) et appréhender l'auteur avec une partie du butin dérobé et découvert l'arme à feu utilisée.

Dans un temps très proche, une tentative de vol à main armée se produit dans un commerce

d'alimentation de Faa'a. L'un des deux individus braque avec un pistolet la commerçante. Par l'arrivée de différents badauds, les individus seront mis en fuite, ne permettant de mettre à exécution leur méfait. Saisi de ce dossier ouvert pour tentative de vol à main armé, Wanda Teanau assiste son équipe sur cette affaire, qui aboutira à l'identification et à l'interpellation des deux auteurs.

En conjuguant les problèmes relatifs au Covid-19 (le confinement), son équipe a obtenu des résultats positifs sur ces deux dossiers, démontrant ainsi leur capacité d'adaptation et leur engagement.

Par son engagement et son professionnalisme, Wanda Teanau a fait preuve d'exemplarité.

Chaque année la cérémonie du 14 juillet met à l'honneur les blessés et les familles de tués et de blessés des armées et des forces de sécurité intérieures.

**Édition 2020, participation aux cérémonies
du 14 juillet à Paris de la famille de Madame Josette TETUAERO,
sapeur-pompier professionnel de Papara, décédée en service.**





Depuis quelques années, le Ministre de l'intérieur invite les familles des sapeurs-pompiers et membres de la sécurité civile décédés en service commandé ou mort au feu de l'année. Prises en charge par le cabinet de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC), elles assistent au défilé du 14 juillet depuis la tribune Brest (à proximité de la tribune présidentielle) et rencontrent, à l'issue, le Ministre de l'intérieur dans les jardins de Beauvau lors d'un moment privilégié.

Ces rendez-vous permettent à chaque famille de mieux faire connaissance avec les acteurs et les entités qui les soutiennent dans cette épreuve que représente la disparition d'un parent décédé en service. L'oeuvre des pupilles de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (ODP) et l'État, les accompagnent. C'est également une marque de reconnaissance pour l'acte héroïque du sapeur-pompier ou personnel des moyens nationaux décédé.

Pour l'édition 2020, 11 familles sont concernées dont la famille de Josette TETUAERO, caporal cheffe de sapeur-pompier professionnel de Papara, décédée en service commandé le jeudi 6 février 2019. Elle était mère de cinq enfants dont trois ont été invités à participer aux cérémonies militaires du 14 juillet 2020, sur les Champs Elysées à Paris.

Le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française a pris en charge leurs billets d'avion dans le cadre de l'oeuvre des pupilles de la fédération nationale des sapeurs-pompiers. La direction de la protection civile du Haut-commissariat a assuré le suivi de cette action au niveau local en relation avec la commune de Papara.




Contact presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

+ 689 40 46 87 00

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

 /hcrpf987